



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park	Campbellville		
Date	Samedi 23 avril 2022	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Partiellement nuageux (Temp. : 7 °C) Vent Nord-Ouest 24 km/h			
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Nombre de course: de qualification	Inscriptions totales	102
Paris mutuel	\$2,168,514			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Walker, Craig	Brethour, Fred	Gillies, Peter (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

Les officiels des courses, John Dorion, Fred Brethour et Allan Stiff ont rendu la Décision #1687796 au nom de Shayne Barrington pour un résultat d'analyse positif de Classe V (furosémide) pour la Course 8, déroulée le 26 mars 2022. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500.

COURSES

Course 1 – Le #10, "Arukidinme Cabbie", a été retiré par les juges (rétention). L'entraîneuse, Ashley Lendvoy, a enfreint la règle 26.12 sur les courses de chevaux de race standardbred de la CAJO. Elle s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100. Décision #1687815 Rien à signaler.

Course 2 – Examen des pylônes allant vers le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille. Le #4, “Tuggingoncredit”, (T. Henry), s’est rendu à l’intérieur d’un pylône. Aucune infraction.

Course 3 – **Enquête**

Examen du bris d’allure survenu au #8, “Machin A Trick”, (T. Henry), allant vers le poteau de $\frac{1}{4}$ de mille. Il est arrivé en 2^e position. Aucune infraction à la règle sur les bris d’allure de la CAJO n’a été commise.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/urKTIZEutM8>

Course 4 – Nous avons appelé le conducteur du #9, “Twin B Heart Throb”, (Brett Macdonald), au sujet du deuxième quart fait en 31 secondes. Les fractions étaient les suivantes : 26.4, 57.4, 126.4, 153.2. Infraction à la règle de la CAJO 22.05.01(k) – ne pas adopter ou conserver une vitesse comparable à la vitesse à laquelle les chevaux du calibre de la course sont capables, de façon à ralentir excessivement la course sur un quart de la piste ou sur toute autre distance, compte tenu des conditions de la piste, de la température et des circonstances durant la course. Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200. Décision #1687846

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #2, “Awesome Hill”, (S. Fillion), arrivé en 5^e position et a été placé en 6^e pour avoir accroché la roue du #4, “Lyons Tilt Hanover”, (A. Sorrie), dans le dernier droit.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Le #2, “Patrikthepiranha A”, (J. Macdonald), a terminé la course distancé et a été examiné par le vétérinaire de la CAJO. Le cheval est placé sur la liste des vétérinaires à court terme (maladie) et doit se qualifier pour la performance.

Course 10 – Nous avons appelé le conducteur du #4, “Century Fury”, (Jonathan Drury), au sujet de l’emploi de son fouet allant vers la ligne d’arrivée. La décision suivra.

Course 11 – Rien à signaler.

Réclamations

Course 3

“Bettor Notbitter A” (2), pour \$17,000, par Shen Guo, entraîneur Taylor Fritz.

Course 4

“Dr Joe” (1), pour \$31,250, par Daniel Sarafian, entraîneur Carmen Auciello.